

Monsieur Gilbert LA PORTE
Association Domoun La Plaine
28, Lotissement Les Topazes
9418 PLAINE DES CAFRES
La Réunion

2 juin 2022

**Secteur de la culture
Centre du patrimoine mondial**

Réf. : CLT/WHC/EUR/22/13793

Objet : **État de conservation du bien du patrimoine mondial « Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion »**

Monsieur,

Je vous remercie de votre courrier du 10 janvier 2022 par lequel vous avez bien voulu nous faire part des inquiétudes de l'association Domoun La Plaine concernant le projet « Parc du Volcan », à proximité du bien du patrimoine mondial **« Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion »**.

Soyez assuré que l'UNESCO a pris bonne note de ces informations. Veuillez noter que, conformément au paragraphe 174 des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a sollicité les autorités françaises afin de recevoir tout commentaire approprié à ce sujet.

Je saisis cette occasion pour vous remercier de votre collaboration et de votre soutien dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



p.i.

Lazare Eloundou Assomo
Directeur